Les Etats-Unis & l'Europe

(Suite)

III. Le trust des aciers

La question des fers et aciers semble bien davantage devoir préoccuper. En effet, les Etats-Unis cherchent à monopoliser en faveur de leur industrie la plus grande partie de la production sidérurgique du monde, et la création récente du trust des aciers est un premier moyen mis en œuvre pour réaliser ce projet.

On appelle trust un Syndicat ayant pour but de s'attribuer le monopole ou le contrôle d'une industrie, afin d'en fixer les prix à son gré. Cette simple et si claire définition — empruntée à M. Leroy-Beaulieu — montre les inconvénients et les dangers qu'un trust bien organisé, — et qui d'ailleurs, n'est pas toujours sans présenter des avantages — entraîne pour les consommateurs qui peuvent, en quelque sorte, se trouver à sa merci.

Le trust ou Syndicat d'accaparement, rigoureusement interdit en France par l'article 419 du Code pénal, est parfaitement licite aux Etats-Unis où, d'ailleurs, il a surtout pour objet des opérations de longue durée.

Depuis 1882, les trusts se sont multipliés aux Etats-Unis, et ont eu des fortunes diverses : il y en a eu pour les blés, les pétroles, les sucres, les alcools; mais le plus considérable qui ait jamais existé vient de se fonder : c'est le trust des aciers ou des 5 milliards, dont le véritable nom est l'*United States Steel Corporation*.

Ce trust a pour but de monopoliser la production de l'acier. Les industriels américains protégés sur leur marché national par des droits de douane très élevés, se proposent, par une réglementation sévère, d'empêcher l'accumulation des stocks, de maintenir des prix élevés à l'intérieur; et, au moyen des bénéfices ainsi réalisés, ils espèrent pouvoir écouler à l'étranger au prix de revient, et même au-dessous, si c'est nécessaire, le surplus de production, de manière à éliminer la concurrence européenne. Et ces menaces ne sont pas vaines. Déjà, à la fin de mai, sans raison bien justifiée, le prix des rails a été élevé par les usines dépendant de ce trust.

L'*United States Steel Corporation* est formée de quatre Compagnies principales, dont la plus importante, la Carnegie, a apporté, en actions et en obligations, 320 millions de dollars. Le capital des quatre Compagnies réunies est de plus de 500 millions de dollars. D'autres Compagnies sont affiliées, Compagnies non plus de production, mais de transformation : la National Tube Cº, la Sheet-Steel Cº, etc. L'apport de ces Compagnies porte le capital total à plus de 1 milliard 100 millions de dollars ou 5 milliards de francs.

Une autre Société, ayant pour objet la construction mécanique, vient d'être projetée; elle réunirait en trust cinq établissements importants, avec un capital de 25 millions de dollars.

Enfin, ces trusts, par des combinaisons financières diverses, cherchent à se rendre maîtres de l'administration des lignes de chemins de fer ou de navigation, afin de favoriser leurs propres transports.

Aussi, doit-on se demander si ces vastes combinaisons ne constituent pas un danger sérieux pour la sidérurgie européenne.

IV. La production sidérurgique aux Etats-Unis

Les Etats-Unis se trouvent, pour la production des fontes, fers et aciers, dans une situation des plus favorables.

Nous avons déjà vu que l'une des matières nécessaires à la production de la fonte et des aciers, la houille, était abondante aux Etats-Unis, et que son prix de revient était peu élevé. En effet, le coke ne vaut que 13 fr. 50 la tonne.

Les minerais de fer ne sont pas moins abondants; l'extraction moyenne annuelle est de 28 millions de tonnes, dont une partie est très riche et contient plus de 60 % de fer.

Aussi les Etats-Unis produisaient, en 1897, environ 11 millions de tonnes, en 1898, près de 12 millions, et en 1899, plus de 13 millions 1/2. La production doit atteindre maintenant près de 15 millions, soit environ 1/3 de la production approximative totale du monde (Etats-Unis, Angleterre, France, Russie, Luxembourg, Belgique et Allemagne). Et sur ces 15 millions, près des deux tiers sont transformés en acier.

Il faut ajouter à ces avantages la puissance et l'extension des moyens de transport et de manutention des matières premières, la perfection de l'outillage, soit des usines de production de la fonte et de l'acier, soit des usines de construction mécanique, ce qui permet de construire les pièces mécaniques en grande quantité, rapidement et économiquement. De plus, la fabrication se fait d'après des types normaux connus d'avance, ce qui, non seulement assure l'écoulement des pièces fabriquées, mais aussi réduit les frais de production. Sans doute, les salaires sont très élevés, mais le développement du travail à la tâche augmente la force productive de l'ouvrier.

La sidérurgie américaine dispose, par suite même de la création des trusts, de capitaux énormes. L'Américain du Nord est homme d'entreprise et de spéculations. Il ne craint pas de calculer par millions.

C'est là sans doute une grande force. Mais le maniement de capitaux de 5 milliards, l'administration d'aussi gigantesques entreprises que la *Steel Corporation*, comprenant des établissements dispersés, ayant des conditions de production très différentes, et auxquelles viennent s'affilier des entreprises de transport, est singulièrement délicate et dangereuse. C'est là leur faiblesse. D'autant plus qu'à la spéculation industrielle et commerciale, se joint le plus souvent une spéculation financière, et que celle-ci donne bien souvent de mauvais résultats. La démonstration en a été faite tout récemment par le krach des valeurs de chemins de fer à la bourse de New-York, krach provoqué par les manœuvres de deux Syndicats qui cherchaient à accaparer, chacun à son profit, les mêmes titres.

Enfin, aux Etats-Unis même on sent le danger de ces trusts. En somme, c'est le consommateur américain qui paye les frais de la guerre, tout au moins les premiers frais. Aussi, une réaction se manifeste actuellement. Une partie de l'opinion publique demande la réglementation sévère de ces entreprises, et le président Mac-Kinley ne serait pas éloigné d'entrer dans cette voie.

Ici donc, le danger est réel, mais il est douteux que les trusts puissent se constituer assez fortement et surtout durer assez longuement pour organiser un véritable accaparement.

V. — Développement des entreprises de transports maritimes

Nous avons déjà montré que les Etats-Unis, pour réaliser leurs projets, doivent chercher à assurer aux produits exportés le prix de fret le plus bas possible.

Aussi, les Etats-Unis cherchent à développer leurs transports maritimes ; ils aimeraient à acquérir progressivement la suprématie maritime.

A Washington, on songe sérieusement à établir des primes à la marine marchande. En Angleterre, l'opinion publique s'est beaucoup émue de ce projet.

D'autre part, un Syndicat américain, le *Syndicat Morgan* représentant les trusts du charbon et de l'acier qui, à tout prix, avaient besoin de navires pour régir les prix des frets sur l'Atlantique, vient d'acheter une Compagnie entière de navigation, la Leyland Line, à des conditions si avantageuses pour cette dernière que ses actionnaires ne pourront pas refuser leur consentement. La Leyland Line possédait 65 navires d'un tonnage total de 320 000 tonnes; elle dessert les lignes de Liverpool vers les Etats-Unis, et de Liverpool vers la Méditerranée et l'Orient, concurremment avec la Compagnie Cunard. Cette Société est de plus très prospère. C'est donc là ce qu'on peut appeler une opération de vraiment « grande envergure ».

En outre, de nombreux navires sont en ce moment en construction, et on cherche à leur donner un tonnage aussi grand que possible.

D'ailleurs, les Américains ont réussi à fusionner des Compagnies de navigation et des Compagnies de chemin de fer : ils voudraient, à leur profit, abréger la route de l'Extrême-Orient. Pourtant il ne faudrait pas accepter sans contrôle tous les bruits mis en circulation à ce sujet : il en est de très fantaisistes.

(A suivre.) P. S. M.

ÉCHOS RELIGIEUX

Pèlerinage à saint Hubert
à Brétigny, par Appilly (Oise)

On y vénère les reliques de saint Hubert, filleul du grand saint évêque de Liège. Son culte a été autorisé dès le VIIIe siècle par le pape Etienne II passant à Brétigny. Les pèlerins s'y rendent le jeudi et le dimanche jusqu'au 3 juillet, jour de la clôture solennelle des cérémonies du pèlerinage, procession à la pierre Saint-Hubert. Brétigny est à 2 kilomètres de la gare d'Appilly sur la ligne de Paris à Saint-Quentin.

ŒUVRES DIVERSES

L'église de *Villejust* (Seine-et-Oise) menace de s'écrouler et l'on a été obligé d'abattre le clocher qui tombait en ruines. M. le curé de Nozay, par Montlhéry, qui dessert la paroisse de Villejust, recevra avec reconnaissance les *offrandes qu'on voudra bien lui envoyer*.

—o—

M. le curé d'Armes, par Clamecy (Nièvre), fait appel à la charité d'une âme généreuse pour lui procurer une statue de saint Antoine de Padoue, dont il voudrait orner son église.

—o—

Nous signalons à la générosité des catholiques l'œuvre de Notre-Dame de Compassion pour le traitement gratuit des tuberculeux adultes. *Les personnes qui voudraient s'intéresser à cette œuvre*, qui fait le plus grand bien, peuvent envoyer leurs offrandes à Mme la comtesse de Beaurepaire, 55, avenue Bugeaud, Paris.

LA PROVIDENCE
Dieu s'occupe-t-il de nous?

PAR D. L. DE SAINT-ELLIER

Une brochure petit in-8 de 30 pages. Prix : **0 fr. 25 ; port, 0 fr. 05.**

En se basant sur la science et sur la foi, l'auteur de ce petit tract — le septième de notre collection déjà très appréciée : l'Apologétique contemporaine — établit d'abord péremptoirement le dogme de la Providence, puis réfute victorieusement toutes les objections courantes.

C'est par la diffusion très large de ces petites brochures qu'on arrive à faire revivre dans les esprits les notions fondamentales de la religion.

Le dogme de la Providence, motif de nos espoirs ou de nos remords, est l'assise première sur laquelle repose la conscience. Il importe, il est urgent que la conscience populaire ne meure pas.

Autres brochures parues. — *Pourquoi faut-il croire en Dieu*, PAR D. L. DE SAINT-ELLIER; *Dieu existe, les grands témoignages*, par l'abbé LENFANT; *Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par l'abbé LENFANT; *Les miracles de Lourdes, réfutation des erreurs actuelles des rationalistes*; *Les Congrégations religieuses en France*, par un prêtre séculier; *La pauvreté religieuse, réponse à de récentes attaques*, par le R. P. GUILLERMIN, des Frères Prêcheurs, doyen de la Faculté de théologie de Toulouse.

Prix des sept brochures : 1 fr. 75; port, 0 fr. 35.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe.

LETTRES D'ALLEMAGNE

(De notre correspondant particulier)

Berlin, 27 juin.

Une catastrophe
La Banque de Leipzig

Quel que soit l'intérêt accordé à la course d'automobiles Paris-Berlin, le grand événement de la saison est l'effondrement de la *Banque de Leipzig* qui a notifié officiellement avant-hier qu'elle suspendait ses payements. L'hiver dernier, c'était la Banque hypothécaire de Berlin qui succombait; ces jours-ci, l'*Institut de crédit de Dresde* suivait le même exemple, et maintenant, c'est le vieil établissement financier de Saxe qui disparaît.

La Banque de Leipzig fut fondée en 1839, au capital de 1 million 1/2 de thalers (5 625 000 francs), capital élevé à 3 millions en 1855, à 6 millions en 1878, à 24 millions de marks (30 millions de francs) en 1890.

Elle fut pendant longtemps une sorte de Banque d'Etat et eut le privilège d'émettre des billets de banque jusqu'en 1875. En 1889, à l'occasion du cinquantenaire de la Banque, le roi reçut le Conseil d'administration et lui exprima toute sa satisfaction pour les services rendus et la bonne gestion des affaires. C'est précisément à cette époque que la Banque cessa de mériter les éloges qu'elle venait de recevoir.

Jusque-là, elle s'était assigné un champ d'action purement commercial. Cédant à l'entraînement général déterminé par le puissant essor de l'industrie allemande, la Banque autrefois si sage versa dans la spéculation industrielle. Une grosse entreprise de Cassel pour l'exsiccation et utilisation des grappes et résidus de vendange, affiliée à d'autres Sociétés exploitant le bois et ses détritus, intéressa la Banque de Leipzig à ses affaires, notamment à la mise en valeur de brevets et patentes. Depuis quelque temps on savait que ces affaires de Cassel périclitaient et l'on se souciait de savoir si la Banque n'y était pas trop engagée.

A la dernière réunion générale, le Conseil d'administration certifia que toutes relations étaient rompues et que la Banque n'avait pas un seul effet de ladite Société dans ses portefeuilles. Aujourd'hui, il est avéré qu'elle en a pour 87 millions de marks, près de 110 millions de francs! Le chiffre des réserves et disponibilités ne laissant aucune chance de salut, la Banque, à qui le crédit fut coupé, ferma ses guichets.

C'est le plus grand krach des vingt-cinq dernières années. Il atteint quantité d'épargnistes, et l'on saura bientôt combien d'autres établissements sont entraînés dans la chute de la Banque de Leipzig.

L'incompréhensible affaire Ballin

M. Ballin est l'homme d'Allemagne dont on parle le plus après l'empereur, et voici pourquoi :

L'hiver dernier, l'empereur le vit à Hambourg, où M. Ballin est directeur des Messageries maritimes Hambourg-New-York.

L'entretien du monarque et de ce juif est raconté de trois manières.

Première version : l'empereur veut le nommer ministre. Il s'excuse en disant :

— Mais, Sire, vous ne savez donc pas que je suis juif.

— Si, dit l'empereur, mais ça m'est absolument égal; dites-le bien partout.

Deuxième version : Ballin révèle à l'empereur qu'il est juif, à quoi l'empereur répond :

— Sans doute, mais on peut changer ça.

— Non, Sire, car je suis juif convaincu.

— Enfin, reprend l'empereur, nous en reparlerons.

Troisième version. Ce n'est pas un portefeuille de ministre que l'empereur offrait à Ballin : il voulait faire moins ou plus, suivant les manières de voir; il voulait l'anoblir. Et Ballin fut toujours inexorable.

Il est vrai qu'une quatrième version circule : ce n'était ni le portefeuille, ni la noblesse que Guillaume voulait conférer à son juif, mais une décoration. Jusqu'ici, il ne lui a donné que son portrait.

Tout le monde se demande ce que cette comédie veut dire. Les uns croient que l'empereur veut tourner le dos aux agrariens et passer au camp des libre-échangistes. D'autres pensent que suivant sa coutume, il caresse les uns et les autres, ces derniers en la personne de Ballin à qui il est bien évident qu'il passe la main dans le dos.

A propos des vins français

Le vieil usage de « boire bouteille » n'est plus de bon ton en France, et c'est peut-être dommage puisqu'il est remplacé par l'usage bien pire de l'absinthe et des sirops aux mille noms.

En Allemagne, vous voyez partout des hommes élégants ou distingués par le rang et la fortune entrer au cabaret pour boire leur bouteille ou même des demi-litres et quarts de litre au détail.

C'est ce que faisait M. de Hartmann, riche propriétaire qui avait pour voisin de table M. Bandelow, jeune fonctionnaire ayant dans l'administration le grade de référendaire.

— Moi, dit M. de Hartmann, je ne bois que des vins français.

Soit qu'il voulût le blâmer de mal encourager la protection nationale, soit qu'il fît allusion à la dépense de son voisin, le fonctionnaire répondit :

— Les voilà bien ces pauvres agrariens tant à plaindre!

Il s'en suivit une querelle et un duel au pistolet.

M. Bandelow a été atteint d'une balle qui effleura son bras et entra dans la poitrine. Il a succombé peu d'instants après.

200 kilomètres à l'heure

Au mois d'août auront lieu de très intéressants essais sur la ligne de chemin de fer militaire Berlin-Zossen, consacrée aux études pratiques et aux expériences.

Il s'agit d'une locomotive électrique pouvant fournir, à ce qu'on espère, une vitesse de 200 kilomètres à l'heure. Cette vitesse serait alors le maximum réalisable, et dans la pratique on se bornerait à une rapidité de 125 à 150 kilomètres à l'heure, résultat considérable, s'il était obtenu, puisque le maximum actuel est d'environ 90 kilomètres à l'heure.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — *Chambre des Lords.* — Au début de la séance, le vicomte Sidmouth demande si la construction des nouveaux travaux à Gibraltar est retardée à cause du rapport de la *Commission qui a examiné la question*.

Lord Selborne répond qu'il ne peut pas discuter la question des armements de Gibraltar, car il est pénétré du sentiment de profond respect que l'Angleterre doit à sa voisine la plus rapprochée de Gibraltar.

L'Espagne est une antique nation qui jouit d'une réputation historique et qui a droit d'attendre de l'Angleterre une franchise complète et en même temps une grande réserve, lorsqu'on traite cette question.

L'Angleterre ne saurait oublier d'ailleurs, que l'Espagne, dans beaucoup d'occasions, a été une très ferme alliée.

Lord Selborne fait un long historique de la question.

Chambre des Communes. — Après une discussion prolongée, la Chambre des Communes adopte le paragraphe de la loi des finances concernant la taxe du charbon.

Le chancelier de l'Echiquier a déclaré qu'il était risible de prétendre que la taxe dût empêcher l'exportation du charbon.

Il a ajouté qu'il avait en mains des renseignements venant de France, de Belgique et de Danemark, disant que l'exportation du charbon anglais en ces pays avait augmenté.

Le couronnement du roi Edouard. — Le roi publie une proclamation fixant au mois de juin prochain la cérémonie de son couronnement et de celui de la reine. Le couronnement se bornera à la partie du cérémonial ordinairement exécuté à l'abbaye de Westminster.

ANGLETERRE ET HOLLANDE. — La plupart des journaux conservateurs anglais contiennent des paroles de menaces contre la Hollande, à cause de la réception faite hier au président Krüger à Rotterdam.

L'Angleterre, dit un journal du soir, est la seule puissance qui ne puisse avoir contre la Hollande aucun mauvais dessein, et il pourra venir un moment où le dernier espoir d'indépendance reposera pour la Hollande dans la force et le bon vouloir de l'Angleterre.

HOLLANDE. — *Les élections.* — Voici les résultats, déjà connus, pour les élections à la 2e Chambre, qui ont eu lieu hier dans les circonscriptions où avaient lieu les ballottages :

Libéraux 27, catholiques 25, protestants antirévolutionnaires 20, socialistes 7, libéraux démocrates 8, chrétiens dits historiques 8.

La nouvelle Chambre comprendra : gauche, 48; droite, 58; les libéraux ont perdu 18 sièges. Les protestants en gagnent 8. Les socialistes en gagnent 3.

Les ministres Lely et Borgerius sont deux fois élus. Les chrétiens historiques gagnent 2 sièges; les catholiques 2 et les démocrates en perdent 2.

Ces résultats sont à très peu près ceux qu'on avait prévus. La majorité passe à droite, mais elle est faible, et il faut noter le succès relatif des socialistes.

ESPAGNE. — *Continuation des troubles.* — La *Correspondencia* dit que le Conseil des ministres s'est occupé des manifestations religieuses auxquelles se sont livrées à Madrid de nombreuses familles de l'aristocratie qui sont allées visiter plusieurs églises.

Pendant la manifestation, plus de 380 voitures stationnaient aux portes des différentes églises et notamment celle de M. Francisco Silvela qui avait pris part à la manifestation avec sa femme.

Suivant certains journaux, le gouvernement est mécontent de la conduite des préfets de Pampelune, de Valence, d'Alicante et d'autres villes à l'occasion des manifestations anticléricales, et leur reproche de n'avoir pas été assez énergiques dans la répression des désordres.

Le ministre de la Guerre a télégraphié aux capitaines généraux du Nord, demandant des détails sur l'arrivée à Pampelune et Valladolid d'écrits d'un caractère ultramontain attribués à l'Association réparatrice militaire.

Le ministre de la Guerre se propose d'empêcher les militaires de se mêler des questions religieuses et politiques.

A Villanueva Geltru, pendant qu'on célébrait une grand'messe dans une église, on joua l'hymne catalan au moment de l'Elévation. La population blâme l'exécution de cet hymne dans les églises.

Un innocent exécuté. — La police de Barcelone a reçu d'un nommé Florencio Rosich, arrêté pour avoir blessé une femme, d'importants documents dans lesquels il se déclare l'auteur de l'assassinat d'une femme et de deux petites filles, qui a été commis en 1896 et pour lequel Silvestro-Louis Horra, mari de cette femme, a été condamné à mort et exécuté.

TURQUIE. — *Arrestation de trois hauts fonctionnaires.* — Trois hauts fonctionnaires turcs de Damas, appartenant à de grandes familles de Constantinople, ont été dénoncés; des poursuites ont été intentées contre eux. L'un d'eux a été arrêté à Damas. Les autres se sont réfugiés au consulat de Russie pendant l'absence du consul général. Celui-ci a informé le gouvernement qu'il lui livrerait les deux fonctionnaires quand il en aurait reçu l'ordre de l'ambassade de Russie à Constantinople. La Porte est saisie de l'incident.

CHILI. — *Election présidentielle troublée.* — On télégraphie de Valparaiso, 26 juin, que des désordres se sont produits, hier au soir, à l'occasion des élections présidentielles à Valparaiso, à Conception et à Antofagasta.

Dans cette dernière localité, la police a tiré sur un cortège des partisans de M. Riesco, auxquels ils ont tué trois hommes. Quelques autres ont été blessés. Le préfet de police est en prison; la populace veut le lyncher.

On considère maintenant comme certaine l'élection de M. Riesco à une grande majorité.

VOYAGES DE VACANCES 1901

Comme les années précédentes, un beau voyage : pèlerinage est organisé par M. l'abbé Lemoine, curé d'Haveluy (Nord).

Itinéraire : Les bords de la Loire, Blois, Chambord, Paray-le-Monial, le Dauphiné, la Grande-Chartreuse, la Salette, la Savoie, la Suisse, Chamonix, Montanvert, la mer de Glace, le Mont-Blanc, Genève, Lausanne, Bâle, etc.

Départ : Lundi matin 19 août. — Retour : Samedi 31 août.

Prix du voyage, tous frais compris : Hôtels, chemin de fer, voitures, bateaux, mulets : 2e classe chemin de fer, 1re classe bateau : 340 fr.

Demander le programme complet à M. l'abbé Lemoine, curé d'Haveluy, par Denain (Nord).

A la Belle Jardinière, samedi et jours suivants, complets pour hommes et jeunes gens. *(Voir aux annonces.)*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Sous cette rubrique, nous rendons compte des ouvrages réellement importants ou d'un intérêt général qui nous seront envoyés en double exemplaire.

Les petits tracts, plaquettes, brochures de propagande, etc., seront simplement signalés.

Le Protestantisme (au XVIe et au XIXe siècle). Sa religion, sa morale, sa philosophie, etc., par J. B. MARAVAL; deuxième et troisième volume, gr. in-18 br. 320 à 330 p. Albi, H. Amalric, impr. édit., 14, rue de l'Hôtel-de-Ville. Prix : 3 fr. 50 le vol. avec lettre approb. de S. G. Mgr l'archevêque d'Albi.

M. l'abbé Maraval vient de terminer heureusement son grand ouvrage de critique historique et d'apologétique sur le *Protestantisme* dont nous avons annoncé et loué le premier volume, paru il y a environ six mois. Aujourd'hui paraissent les deux derniers volumes : le second spécialement consacré à la biographie de Luther et à ses principaux collaborateurs; le troisième à Calvin et à Henri VIII.

Les catholiques français et plus particulièrement les prêtres vivant au milieu de populations protestantes, les conférenciers, les catéchistes et maîtres catholiques trouveront ainsi réunis dans cet important ouvrage de M. Maraval les documents précis, parfois très nouveaux et encore inédits jusqu'ici épars dans divers ouvrages. Au moment où le protestantisme militant reprend une lutte acharnée et trop souvent déloyale contre le catholicisme, ses enseignements, sa morale, les dévotions qu'il recommande et les Ordres religieux qu'il défend contre d'odieuses calomnies, le livre de M. Maraval sera utile à consulter et les apologistes et défenseurs de la foi catholique y puiseront de très solides arguments et ample moisson de faits significatifs.

Contes et nouvelles, par ANNA MORAND. Cet intéressant ouvrage fait partie de la « Bibliothèque des jeunes filles » éditée par Périsse (rue Saint-Sulpice 38, Paris). Il vient d'être couronné par la Société d'encouragement au bien qui lui a décerné une médaille d'honneur.

LE CATECHISME EN IMAGES
COLLECTION UNIQUE

Demander les renseignements, 5, rue Bayard

POUR DISTRIBUTION DE PRIX

Au lieu de distribuer aux enfants des livres quelconques achetés par grosses à des intermédiaires, ne vaudrait-il pas mieux choisir soigneusement des ouvrages sains, pleins d'intérêt et inspirés du plus pur esprit chrétien?

Un livre qui entre dans une maison est souvent un « convertisseur » ou un « pervertisseur », qu'on ne l'oublie pas.

L'ouvrage nul non seulement est sans action pour le bien, mais il est encore nuisible, car il déconsidère les catholiques par toutes les pauvretés dont on fait rejaillir sur eux la responsabilité.

NOUVEAUTÉS
POUR DISTRIBUTIONS DE PRIX
(COLLÈGES ET INSTITUTIONS)

La Grande Aube (*l'Epopée de l'Eglise*), par M. Ch. Vincent, illust. de J. Pichot. In-8° de 244 pages. Broché 1 fr. 50, port 0 fr. 90; relié toile tranches jaspées 2 fr. 25; tranches dorées 2 fr. 75, port 1 franc.

La vie (*scènes et saynètes*), par le P. Leroy S. J. In-12 de 470 pages. Prix : 2 fr. 50, port 0 fr. 50; relié toile 2 fr. 75, port 0 fr. 65.

Gens qui rient et gens qui pleurent, par Le Parisien, illustrations de Lamir. In-12 de 360 pages. Broché 2 fr. 50, port 0 fr. 65; relié percaline 3 fr. 50; port 0 fr. 80.

Le Soc, par Pierre l'Ermite, illustrations de Rousseau (prix de Rome). Broché 2 fr. 50, port 0 fr. 65; relié percaline 3 fr. 25; demi-bradel 3 fr. 50, port 0 fr. 80.

OUVRAGES VARIÉS

Cœurs vaillants, par Perrot d'Ablancourt. In-8° carré de 292 pages; illust. de Dambiane.

Poupée, par Renée de Lonsevalle. In-4° carré de 288 pages; 28 illust. de Dambiane.

Ruines et Mausolées japonais, par l'abbé Riboud. In-4° carré de 190 pages avec 80 gravures sur bois d'après des photographies.

Chacun, broché 3 fr. 50; cartonné 4 fr. 50; tranches dorées, 5 francs. Port un colis de 3 kilos : 0 fr. 85 à domicile, 0 fr. 60 en gare.

Dieu et Patrie, par René Gonnand. In-8° de 376 pages; illust. de Dambiane. Broché 3 francs; relié 4 francs; tranches dorées 4 fr. 50.

Vie des Saints, pour tous les jours de l'année, avec plusieurs vies de saints par jour, 4 volumes grands in-8°, 2200 pages, 200 gravures. Cartonnés 24 fr; tranches dorées 14 francs. Port un colis de 10 kilos.

Vie des Saints, une seule vie pour chaque jour de l'année, 2 gros vol. 1 470 pages, 400 gravures. Cartonnés 7 francs; demi-basane, 9 fr. Port un colis de 5 kilos.

18 gros volumes de Contemporains illustrés

Monument unique. — 450 biographies. — Bibliothèque complète. — Histoire contemporaine attrayante. Cartonnés percaline 54 francs; tranches dorées 63 fr.; reliés demi-basane 67 francs. Chaque volume contient 25 biographies (illustrées) de 16 pages chacune.

NOTA. — *Quelques-unes de ces biographies ont été rangées par catégories, pour offrir des étrennes plus appropriées à chacun. Ce sont :*

Les Gloires de l'Eglise, 6 volumes.
Les Gloires militaires, 4 volumes.
Les Femmes célèbres, 1 volume.
Les Papes contemporains, 1 volume.
Les artistes contemporains, 1 volume.

Chaque volume broché 2 francs; cartonné 3 francs; tranches dorées 3 fr. 50; demi-basane 3 fr. 75.
Un colis de 10 colis contient 3 volumes brochés et 7 volumes reliés.

ALBUMS DE LA CROIX

6 volumes grands in-4°, comprenant 19 romans illustrés de plus de 536 gravures, dont 200 tableaux de maîtres.

1. **La Bergère de Domrémy.** — 2. **Le Moine de Collioure.** — 3. **La Légende de Sainte-Ursule.** — **Aoulna.** — **Fin de Siècle.** — 4. **Vers le Pôle.** — **Poupée.** — 5. **Cœurs vaillants.** — **Paola.** — **José Cameron.** — 6. **L'Epi et l'Aloyau.** — **Contagion.** — **Pour un chapelet.** — **Le Testament.**

Chaque volume broché 2 fr. 50; relié 4 francs; tranches dorées 5 francs, port un colis de 3 kilos. — Les 6 volumes brochés un colis de 5 kilos, reliés [illegible].

POUR LES ENFANTS

La fille du colonel, (saynète), par J. Bouvattier. 0 fr. 50; cartonné toile 0 fr. 75.

Nadalette (comédie), par J. Bouvattier, 0 fr. 50; cartonné toile 0 fr. 75.

Album des enfants, tableaux célèbres. Un vol. in-4° de 140 pages, beau papier, tirage en 12 couleurs. 10e mille. Broché, avec couverture blanc, 3 francs, port 0 fr. 90; relié percaline bleue, avec fers spéciaux argent, 4 francs, et avec tranches dorées à fr. 50, port 1 fr. 50.

L'Idole des Idoles, histoire d'enfants gâtés, par V. de P. Bailly. Un vol. in-12 de 80 pages, illustré de gravures originales. 5e mille. Broché 0 fr. 50, port 0 fr. 20; relié toile 0 fr. 75, port 0 fr. 30.

Saint Nicolas, légende chrétienne en 8 chants, par le baron de Villebois-Mareuil. Un vol. in-12 de 64 pages. Illustrations de Lemot. 5e mille. Broché 0 fr. 50, port 0 fr. 20; relié toile 0 fr. 75, port 0 fr. 30.

PRIX D'HONNEUR

Histoire admirable de Jeanne d'Arc, par MM. Debout et Eude. Grand in-8° illustré, classe. Broché 5 francs; amateur, bleu de France, fers au plat 9 francs, port un colis de 3 kilos.

Vendée militaire, de Crétineau-Joly. Nouvelle édition illustrée, complétée par le R. P. Drochon, notes, croquis et cartes inédites. 5 volumes grands in-8°. Brochés 26 francs; reliés demi-basane 36 francs, demi-chagrin 37 fr. 50; amateur riche, 60 francs; port un colis de 10 kilos.

Mémoires du cardinal Consalvi, traduction de Crétineau-Joly, complétée et annotée par le R. P. Drochon, nombreuses illustrations. Grand in-8° broché 10 francs; relié amateur 15 francs, port un colis de 3 kilos.

La Terre Sainte, grand album contenant, en 832 magnifiques photographies, toute la Terre Sainte. Demi-chagrin, coins, tête dorée, 25 francs; relié demi-bradel, genre amateur, 22 francs; port un colis de 5 kilos.

Aux pays du Christ, études bibliques en Egypte et en Palestine, par l'abbé Landrieux, vicaire général de Reims. Ouvrage couronné par l'Académie française. Un vol. in-8° de 650 pages, avec cartes et index biblique, orné de 150 gravures et dessins inédits, dont 9 croquis de James Tissot, 4e mille. Broché, couverture en couleurs, 7 fr. 50; relié percaline 9 fr. 50 ou amateur 12 fr. 50, port un colis de 3 kilos.

Les quatre Evangiles, 440 pages, 200 gravures refaites avec soin d'après le P. Natali, S. J. 5e mille. Broché 4 francs, port 2 fr. 10; cartonné percaline 5 fr. 50; relié toile fers or 7 francs; relié demi-basane 6 francs; relié amateur chagrin bleu 8 francs; relié grand luxe, 12 francs, port un colis de 3 kilos.

Demandez le CATALOGUE DES LIVRES DE PRIX (gratuit) qui contient le détail des **REMISES SUR LES QUANTITÉS**

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS

33 FEUILLETON DE LA « CROIX »
29 juin 1901

LA FIANCÉE DU FORÇAT

Là, en deux mots, vivement, elle expliquerait à Marc son audacieux projet, le forcerait à cacher ses habits de prisonnier sous des vêtements de femme qu'elle avait méticuleusement préparés d'avance au salon.

Elle le voyait avec sa perruque noire ondulée, que la veille même elle était allée acheter à Paris, entre deux trains.

Elle l'évoquait sous son voile, entièrement méconnaissable, et ressemblant à s'y méprendre à Lucie Molin sa sœur.

L'idée qu'il pût ne pas applaudir des deux mains à son évasion ne lui venait même pas.

Elle ne se disait nullement que s'il consentait à fuir ainsi, c'est-à-dire en la perdant elle et Marcel, il accomplirait une action lâche témoignant peu en faveur de l'affection qu'il prétendait lui porter, à elle dont il avait rêvé cependant de faire sa femme.

Non! Ingénument, elle pensait qu'il préférerait l'évasion hardie au suicide criminel. Elle se complaisait à se dire qu'en s'évadant il ne briserait que les lois des hommes, tandis qu'en se tuant il braverait la loi de Dieu!

Elle admettait comme une chose toute naturelle qu'il revêtirait en hâte les vêtements qu'elle avait réunis pour la circonstance.

Son projet était, après avoir examiné attentivement l'ensemble de sa toilette, de descendre avec lui, naturellement toute calme et apaisée, jusque dans la salle des gardiens qui, sans hésiter, l'eussent pris pour Mme Molin à laquelle ils venaient d'ouvrir une heure avant.

Elle aurait glissé habilement l'appellation de Lucie dans une ou deux phrases arrangées d'avance.

Sans l'ombre du moindre soupçon, un gardien, pensant que les deux jeunes femmes sortaient ensemble comme elles en avaient l'habitude, se serait empressé d'aller leur ouvrir la lourde porte de la prison, sans qu'Alice eût seulement à en donner l'ordre.

Dehors, elle aurait tout naturellement accompagné son fiancé jusqu'à une station de fiacres. Là, elle l'aurait laissé aller tout seul à la gare où il aurait pris le premier train pour filer ensuite à l'étranger, jusqu'à l'heure où son innocence aurait éclaté. Car pour Alice c'était chose indéniable et sûre que la découverte — se produisant tôt ou tard — du véritable assassin du facteur Morin.

Et dans sa naïve ignorance des choses humaines, elle était sûre que, un jour ou l'autre, l'erreur judiciaire dont son fiancé était victime serait reconnue; elle était sûre de cela comme elle était sûre que le jour succède à la nuit, l'année à l'année.

Dans son imagination, tout avait été combiné, arrangé d'avance.

Elle était convaincue que son plan était établi sur de telles bases que rien, ni dans l'ensemble, ni dans les détails, ne pouvait nuire à la réussite.

Cependant, en y réfléchissant, elle se disait que peut-être il était préférable de prévenir au préalable Marc des projets d'évasion qu'elle s'était complue à former sans lui en faire part, à lui, le premier intéressé et le maître en somme de la décision.

Elle se disait qu'à lui expliquer ainsi ce qu'elle avait rêvé d'accomplir en vue de sa délivrance, elle perdait un temps infiniment précieux, que peut-être, sous le coup de la surprise, il refuserait de se prêter à la situation qu'elle avait arrangée d'avance.

Il fallait surtout beaucoup de sang-froid, beaucoup de calme pour agir avec quelque chance de succès.

Or, en lui annonçant ses projets à brûle-pourpoint, il était à craindre que le saisissement, l'émotion, suivie aussi promptement de l'exécution du plan hardi, ne paralysât ses moyens.

Il pouvait se trahir en négligeant un détail quelconque de la mise en scène.

En s'habillant fébrilement, il risquait encore de laisser percer un certain désordre extérieur, de nature à éveiller l'attention ou les susceptibilités des gardiens.

Elle songea alors qu'il était de beaucoup préférable que Marc fût prévenu de ses desseins pour qu'il s'habituât, ne serait-ce que quelques instants à l'avance, à l'idée de fuir.

Elle se demandait, anxieuse, par quel moyen elle pourrait approcher de son fiancé.

Ce n'était pas jour de permission, et pour rien au monde elle n'aurait sollicité de son frère l'exceptionnelle faveur de voir Marc Duces en dehors du jeudi et du dimanche.

Elle s'irritait comme malgré elle en constatant que, dès le premier pas, des complications surgissaient.

Et cependant, des évasions s'accomplissaient fréquemment, et les détenus qui s'échappaient de prison n'étaient certainement pas favorisés du sort et des circonstances comme elle l'était, elle, en faveur de Marc.

Ne vivait-elle pas sous le même toit que le forçat, et d'un ordre qu'aucun gardien n'eût songé à discuter, ne pouvait-elle pas entrer et sortir de la maison centrale, faire ouvrir à son gré ses terribles portes aux serrures formidables dont les grincements de clés déchiraient le cœur?

N'était-elle pas la sœur du directeur de la maison centrale où vivait dans le plus infernal supplice celui qu'elle rêvait follement de faire évader sur l'heure.

Aprement elle se demandait ce qu'elle pourrait bien ingénier pour prévenir Marc, ou tout au moins lui écrire si une entrevue immédiate était impossible à combiner.

Elle allait et venait de sa chambre au salon, traversant le long couloir, comme une âme en peine.

Un instant elle avait songé à appeler Lucie Molin, à l'intéresser à l'aventure et à lui donner un rôle.

Plus aisément qu'elle, il était possible à la jeune veuve d'obtenir l'exceptionnelle faveur d'approcher quelques instants son malheureux frère en dehors des jeudis et des dimanches.

Mais non; un je ne sais quoi la retenait dans ses aveux. Elle appréhendait des objections soulevées par la sœur même du forçat, dont cependant le seul rêve était la libération de Marc.

Lasse de discuter avec elle-même sans trouver de solution au problème ardu qu'elle roulait dans sa cervelle, elle venait d'entrer dans sa chambre et de s'affaisser sur un siège dans une attitude mélancolique et découragée, lorsque soudain un objet frappa sa vue et la fit se redresser vivement.

Cet objet, c'était le paquet destiné au prisonnier, et apporté par sa sœur depuis quarante-huit heures, qu'instinctivement elle avait gardé par devers elle, bien convaincue qu'il pourrait lui être utile d'une façon quelconque, en vue de l'évasion préméditée.

Ses yeux brillèrent d'un étrange éclat; et tout à coup son allure affaissée se transforma en une attitude nerveuse qui marquait la résolution.

Maintenant, elle avait trouvé!

C'était simple et très facile!

Elle allait écrire à Marc une lettre révélatrice et explicative, qu'elle enverrait à destination au moyen du fameux paquet, qui littéralement semblait lui tomber du ciel.

Elle se mit à sa table de travail; et d'un trait rédigea quatre grandes pages de prose d'une écriture fine et compacte.

Puis elle glissa sa longue missive dans une enveloppe qu'elle scella avec précaution.

Elle l'arrangea habilement pour la mettre en évidence, sans que toutefois sa présence se révélât à l'extérieur.

Puis elle ficela minutieusement le paquet, et, après l'avoir consciencieusement examiné sous tous ses aspects, elle le prit et descendit dans la salle des gardiens.

Elle avisa, dans un angle de la pièce, celui d'entre eux qu'elle avait choisi, dans sa pensée, pour lui donner les divers ordres se rattachant à l'évasion.

Le brave homme n'était pas précisément une lumière intellectuelle.

Alice ne savait pas, en sa jeune expérience, que la simplicité d'esprit est plus nuisible, en certains cas, que la canaillerie intelligente.

Une autre raison poussait la jeune fille à s'adresser à ce gardien de préférence à tout autre.

Il était avec elle d'une politesse parfaite, et lui parlait toujours avec un respect extrême.

Par surcroît en maintes circonstances, elle avait glissé, de ci de là, au brave homme de généreuses gratifications, des menus objets pour sa femme, des jouets pour ses enfants.

— Tenez, dit-elle au gardien, ayez l'obligeance de remettre ce paquet à M. Marc Duces!..... C'est de la part de sa sœur!.....

M. le directeur est prévenu!.....

En réalité, bien qu'elle rougît jusqu'au blanc des yeux en donnant cet ordre, elle ne mentait en aucune espèce de façon.

Le paquet, qui allait lui servir à transmettre sa lettre, venait effectivement de la sœur du condamné.

(A suivre.)

GASTON DUJARRIC.